

La Marine, un éco-quartier pour une ville durable

Lancé début 2009, le projet de construction de l'éco-quartier de la Marine prend forme petit à petit. Avec, en ligne de mire, l'objectif de faire de l'ancien site industriel un quartier écologiquement exemplaire.



Les travaux de démolition achevés sur site, les travaux d'aménagement du futur éco-quartier devraient débuter en 2011.

logement social). De nombreux bureaux et commerces sont également prévus, ainsi qu'un nouveau groupe scolaire, une médiathèque et une résidence hôtelière. Des espaces verts irrigueront le quartier du sol au bâti (des toitures végétalisées sont de fait envisagées), reliés entre eux par un « continuum vert » s'appuyant sur les squares déjà existants : Paul Cézanne et Victor Basch. L'aire d'accueil des gens du voyage déjà présente sur le site sera maintenue.

UN NOUVEAU VISAGE

500 NOUVEAUX LOGEMENTS

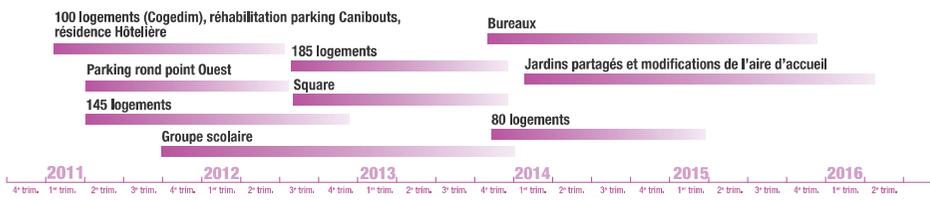
La particularité est donc d'être un éco-quartier, ce qui implique une forte ambition environnementale. Celle-ci passe par la rédaction d'une charte de développement durable, qui fixe les thématiques écologiques du projet sur lesquelles la ville se veut exemplaire (voir encadré).

Situé en bordure du boulevard Charles-de-Gaulle, le site de la Marine s'étend sur 6,7 hectares. À ce jour, le projet porté par la ville et son aménageur, la Codevam, prévoit la construction de 500 logements individuels et collectifs (dont 20 % de

Le coût de l'opération, devrait se situer autour des 65 millions d'euros, équipements publics compris.

Concomitante au chantier du tramway T2, la réalisation du site de maintenance et de remisage de la RATP, a débuté au sud de la zone. Avec la mise en service prochaine de la nouvelle ligne de tramway T2 (ainsi que la future connexion avec le prolongement de la ligne T1) la rénovation programmée des places Aragon et Victor Basch et ce chantier d'envergure, le quartier du Petit-Colombes va changer de visage, retrouver une vraie cohésion sociale et urbaine, en répondant au défi climatique. ■

ÉCO-QUARTIER DE LA MARINE : PLANNING PRÉVISIONNEL



L'ÉCO-QUARTIER DE LA MARINE EN CHIFFRES

- Le nouveau quartier de la Marine, c'est :
 - 500 nouveaux logements dont 20 % de logements sociaux ;
 - un groupe scolaire ;
 - des espaces verts publics (square, jardins partagés...) s'étendant sur 10 500 m² ;
 - une résidence hôtelière de 6 500 m² ;
 - 80 % des voies construites dédiées aux circulations douces ;
 - 20 000 m² dédiés aux activités économiques ;
 - 2 lignes de tramway (T1 et T2) qui offriront à terme une double connexion aux habitants du quartier ;
 - un chantier d'envergure divisé en 4 phases, qui prendra fin en 2015.

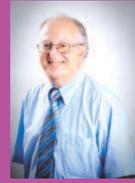
UN PROJET CERTIFIÉ « DÉVELOPPEMENT DURABLE »



Les objectifs environnementaux de l'éco-quartier sont énoncés au sein d'une Charte du développement durable comprenant douze « cibles », rédigée par le cabinet d'études Les EnR (pour énergies renouvelables) et signée par la ville et ses partenaires. Quatre secteurs visent des performances écologiques maximales : la mixité sociale d'abord, avec un taux de 20 % de logements sociaux, et de 40 % en accession. L'ouverture d'un groupe scolaire et de nouveaux commerces participe également de cette volonté d'intégration à la ville. La maîtrise des consommations énergétiques ensuite : le but est d'obtenir 60 % d'économies d'énergie (par rapport à la base RT – Règlementation thermique – de 2005), via l'utilisation de matériaux et énergies renouvelables, l'application de méthodes de construction à faible consommation énergétique, et l'installation d'une chaufferie Biomasse à bois. Troisième priorité, les déplacements seront à 80 % en circulation douce, coïncidant avec l'arrivée du tramway T2. La mutualisation de parcs de stationnement sous-exploités appartenant à Colombes Habitat Public est également à l'étude, pour réaliser des économies d'infrastructure. Enfin, la gestion raisonnée de l'eau passera par une réduction de la consommation d'eau potable (objectif : -20 %) en faveur de l'utilisation systématique des eaux pluviales.

INTERVIEW

« Ce n'est pas un gadget, mais un vrai choix éco-responsable »



Patrick Chaimovitch, adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement

Quelle est l'ambition de la ville en créant ce premier éco-quartier à Colombes ?

Le projet d'éco-quartier était inscrit dans notre programme municipal. Ce n'est pas un gadget, mais un vrai choix éco-responsable, d'apporter des réponses concrètes aux problèmes du réchauffement climatique et de l'augmentation des gaz à effet de serre, et aussi aux questions de logement. C'est une manière de décliner l'Agenda 21 municipal, en s'appuyant entre autres sur l'arrivée du T2, et les préoccupations environnementales, qu'il s'agisse du bâti, des énergies, de la circulation, des espaces verts... Nous voulons intégrer ce morceau de quartier dans le Petit-Colombes, accompagnant ainsi le réaménagement de la place Aragon et du square Victor Basch mais aussi en créant un groupe scolaire, et en transformant la bibliothèque Aragon en médiathèque à l'intérieur de l'éco-quartier. Nous souhaitons dans le même temps soutenir le parcours résidentiel en diversifiant les constructions, pour que la population puisse accéder à des logements correspondant mieux à leurs revenus. Il est prévu d'avoir entre autres du logement à prix maîtrisé sur la Marine, comme à l'Île-Marante.

Quelle a été la place de la concertation dans la conception du projet ?

La concertation s'est organisée de trois manières : il y a eu trois réunions publiques, la première avec les habitants de la rue Champy. Ceux-ci craignaient depuis plusieurs années de voir leurs pavillons démolis : nous avons décidé au contraire de renforcer ce secteur avec des maisons de ville. Nous avons lors des autres réunions présenté nos options d'aménagement. Nous avons ensuite rencontré les conseils de quartier. Enfin, nous avons mis en place des ateliers avec les habitants, sur des thématiques comme la densité, les énergies, les équipements publics et le stationnement. Un prochain atelier de travail aura lieu mi-avril, où nous présenterons des éléments plus précis au public. Nous avons aussi répondu à l'appel à projet du Conseil régional concernant les Nouveaux Quartiers Urbains. La Marine a été sélectionnée, ce qui a donné plus de cohérence et pourra apporter des financements supplémentaires, au projet.

Peut-on imaginer à l'avenir, sinon des éco-quartiers, du moins la mise en place d'éco-projets à Colombes ?

Oui. La Marine est un peu un prototype pour Colombes, vu notre niveau d'exigence, notamment en matière de construction neuve et de réhabilitation. Mais le but est de développer ce genre de chantiers, de généraliser l'application de la Charte du développement durable. C'est une approche en coût global, intéressante sur le long terme, qui est appelée à se généraliser. La deuxième tranche des travaux de l'Île-Marante ainsi que le projet Anru des Fossés-Jean profiteront de cette expérience acquise sur la Marine.